



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Annczy, le 10 JUIL. 2015

Direction du cabinet
Bureau des affaires générales

Affaire suivie par Sandrine STOESSEL
04 50 33 61 13
sandrine.stoessel@haute-savoie.gouv.fr

Le préfet de la Haute-Savoie

à

Monsieur le président du conseil départemental

Mesdames et messieurs les maires du département

Mesdames et messieurs les présidents d'établissements
publics de coopération intercommunale

(en communication à madame et messieurs les sous-préfets)

Objet : Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France

P.J. : message de M. le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire

A l'occasion de la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France, j'ai l'honneur de vous transmettre le message de M. Jean-Marc TODESCHINI, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire, qu'il vous appartiendra de lire, lors de la cérémonie organisée par vos soins pour la circonstance.

Il est souhaitable, comme les années précédentes, que la population soit largement associée à cet hommage, notamment par l'intermédiaire des associations représentatives des communautés persécutées, juives et tziganes en particulier.

Je vous rappelle également que, comme pour toute journée nationale, les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises ce dimanche 19 juillet 2015.

Le préfet,

Georges-François LECLERC

**Journée nationale à
la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et
d'hommage aux « Justes » de France**

Message du Secrétaire d'Etat chargé des Anciens combattants et de la Mémoire
(Dimanche 19 juillet 2015)

Cette journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France est une cicatrice dans l'histoire de notre pays et dans notre mémoire nationale.

Les 16 et 17 juillet 1942, 13 152 Juifs, des hommes, des femmes et des enfants furent raflés ici, en France, dans les rues de Paris et de sa banlieue. Ils furent raflés par la police française, aux ordres des Allemands, avec la complicité du gouvernement et de l'administration de la France. Ils furent parqués à Drancy et au vélodrome d'Hiver, puis déportés à Auschwitz dont ils ne revinrent jamais.

En ce 70^e anniversaire de la libération des camps de concentration et d'extermination, nous pensons aux plus de 75 000 Juifs de France qui, entre 1941 et 1944, furent arrêtés puis déportés vers l'enfer. Ils ne connaissaient pas leur destination mais savaient qu'ils y rencontreraient la mort, aux côtés des millions de Juifs d'Europe, eux aussi déportés, et avec qui ils allaient partager ce terrible destin.

Nous pensons aussi aux nombreux Tsiganes, victimes du racisme du régime de Vichy et de l'occupant, internés, arrêtés, parfois déportés. Nous pensons aussi à tous ceux qui furent pourchassés non pas pour ce qu'ils avaient fait mais pour ce qu'ils étaient.

Cette journée nationale n'en est pas moins une journée dédiée à l'espérance et à la dignité humaine. Elle nous rappelle que des Françaises et des Français, refusant que leur pays manque à ses idéaux les plus essentiels, tentèrent de sauver des vies, au risque de perdre la leur.

Ils furent des milliers de héros. Des milliers à refuser l'inacceptable. Des milliers pour qui la « Liberté », l'« Egalité » et la « Fraternité » inscrites sur les frontons de nos bâtiments publics valaient tous les sacrifices. Des milliers pour qui la Nation était Une et Indivisible. Ils furent nombreux à devenir des « Justes parmi les Nations ».

La mémoire de la rafle du Vel d'Hiv doit aussi vivre à travers celle de ces héros et de ces Justes, dont la seule arme, la plus noble qui soit, fut celle du cœur et du courage.

Au cœur de la barbarie nazie se sont noués les destins des victimes et des héros. En les unissant dans un même hommage, cette journée nationale est là pour nous rappeler que l'humanité a en elle les ressources pour combattre les crimes racistes et antisémites mais aussi les idéologies extrémistes dont l'ignorance est trop souvent le terreau fertile.

Rappeler cette histoire pour éveiller nos consciences citoyennes et renforcer notre esprit de vigilance est une exigence républicaine. C'est un devoir de mémoire que la Nation française doit entretenir. C'est une promesse faite à toutes les victimes et aux « Justes parmi les Nations ». C'est un engagement pris à l'égard des futures générations. Celui de ne jamais accepter le retour de la barbarie et de veiller au respect de la dignité humaine.

